



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 14 décembre 2023

**Objet de la délibération**

**SUBVENTIONS POLITIQUE DE LA VILLE - CAF 2022**

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois à 18 H 00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le sept décembre deux mille vingt-trois, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

**Etaient présents :**

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Pascal LE LIBOUX , Joël TRÉCANT , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Lisenn LE CLOIREC , Marie-Françoise CÉREZ , André HARTEREAU , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jean-François LE CORFF , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Yves DOUAY , Alain HASCOËT , Aline LE FUR , Julien LE DOUSSAL , Fabrice LEBRETON , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Michèle LE BAIL .

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Nadia SOUFFOY pouvoir à Marie-Françoise CÉREZ , Claudine CORPART pouvoir à Yves GUYOT , Jacques KERZERHO pouvoir à Alain HASCOËT , Stéphane LOHÉZIC pouvoir à André HARTEREAU , Guillaume KERRIC pouvoir à Gwendal HENRY , Aurélia HENRIO pouvoir à Fabrice LEBRETON .

**Absent(s) :**

Hilal SAFAK .

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Monsieur Gwendal HENRY désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Service Politique de la Ville

**N° 2023.12.008**

**SUBVENTIONS POLITIQUE DE LA VILLE - CAF 2022**

**Rapporteur : Nadia SOUFFOY**

Par une notification adressée au mois de juin 2023, la CAF du Morbihan a notifié le versement de subventions d'un montant de 12 830.00 € au titre de l'Appel à projets Politique de la ville 2022 attribuées comme suit :

Porteur de Projet	Action	Subvention CAF PDLV
Book Hémisphères	Promouvoir des ateliers de lecture et d'animations autour du livre	1 000 €
Cordée Cordage	Où sont les filles de Keriou Ker ? En mer !	1 000 €
Cordée Cordage	Grimper et naviguer ci et là	1 500 €
On en Koz	Journal de quartier et club écriture	1 000 €
Optim'ism	Ateliers vélos itinérants - Ti Syklett	730 €
Optim'ism	Aux herbes citadins	500 €
Hennebont Lochrist Handball	Activités autour du hand	1 500 €
Ville d'Hennebont	Les Estivales	2 500 €
PIMM'S	Permanence d'accès aux droits et d'aide aux démarches en QPV	720 €
EPCC TRIO...S	Faire république par le sensible...	1 500 €
Stétho'scop	Atelier de promotion santé	380 €
Espace Satori	Journée et animation familiale	500 €
<b>TOTAL</b>		<b>12 830 €</b>

Comme pratiqué chaque année, les financements octroyés sont versés en totalité à la ville d'Hennebont, à laquelle il appartient de reverser les montants alloués aux associations bénéficiaires.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,

**Vu** la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,

**Vu** le contrat de ville de Lorient Agglomération signé le 11 juillet 2015

**Vu** la programmation définitive 2022 actant l'octroi des crédits par chaque financeur,

**Vu** l'avis du Bureau municipal du 20 novembre 2023,

**Vu** l'avis de la Commission Vie du 28 novembre 2023,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Entendu l'exposé du rapporteur,  
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le reversement des sommes octroyées par la CAF au titre de l'Appel à Projet Politique de la Ville 2022 aux associations et établissements bénéficiaires comme indiqué dans le tableau ci-dessus,
- **DIT** que la dépense sera inscrite au compte 6574 et au compte 65737.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération, et 1 non votant(s) (Laure LE MARÉCHAL),**

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
La Maire,

**Michèle DOLLÉ**